

LES MISSIONS

Nos missions comptables



En tant qu'expert-comptable, notre équipe est à vos côtés et vous accompagne à travers différentes prestations comptables adaptées aux besoins de votre entreprise :

- > Mise en place et suivi du fonctionnement interne de l'entreprise (organisation administrative, système de caisse ou de facturation, gestion de stock, comptabilité...)
- > Externalisation de tout ou partie de ces fonctions jusqu'à une prise en charge complète par le cabinet
- > Récupération des flux de données auprès de l'entreprise et des tiers (fournisseurs, banque...)
- > Pilotage de votre entreprise grâce à des tableaux de bords réguliers et/ou des situations intermédiaires
- > **Etablissement des comptes annuels**
- > Assistance aux micro-entrepreneurs dans la détermination de leur base de cotisations sociales et d'imposition de leurs revenus

Nos missions sociales



Parce que la gestion sociale est au cœur de votre entreprise, nous vous offrons notre accompagnement d'expert-comptable et nos conseils dans ce domaine, en assurant des missions comme :

- > Information et conseils d'application de la législation sociale
- > Formalités spécifiques d'embauche et de sortie des salariés
- > Gestion des événements de la vie des salariés
- > Etablissement des bulletins de paie et des télédéclarations de charges sociales (DSN)
- > Aide à la réalisation de procédures et de rupture de contrats (licenciement, rupture conventionnelle, rupture d'un commun accord, fin de période d'essai)

Les autres missions de votre expert-comptable



Votre accompagnement et l'écoute de vos besoins sont nos priorités ! Par conséquent, nous assurons également des missions annexes à celles d'expert-comptable pour répondre à vos attentes :

- > Accompagnement à la création d'entreprise (choix de la structure juridique et du régime social et fiscal, dossier économique et prévisionnel, recherche de financement, immatriculation de l'entreprise), assuré par Claire MELIANI, commissaire aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Nîmes
- > Étude des projets d'investissements (rentabilité, financement, business plan) et prévisionnels de trésorerie
- > **Analyse des projets d'embauche : impacts économiques, sociaux et fiscaux**
- > Assistance au recrutement du personnel des services administratifs et comptables en formation
- > Optimisation de la rémunération et du statut social du dirigeant
- > Dividendes : un choix d'opportunité à analyser
- > Secrétariat administratif
- > Services informatiques avec notre partenaire Taktik Informatik

Le conseil du pro : bénéficiez d'un espace en ligne entièrement sécurisé pour votre comptabilité !

Dans un souci constant de satisfaire nos clients et de rester à la pointe de l'innovation, CC2M Expertise met à votre disposition un espace client en ligne accessible 24h/24 et 7j/7 !

En vous connectant, vous profiterez d'un service complètement sécurisé, qui vous permettra d'accéder à votre espace de communication et à vos outils de gestion mis à disposition par le cabinet.

Une formation adaptée vous permettra de prendre en main le logiciel de comptabilité et les autres services. Simplifiez-vous la vie grâce à notre espace en ligne !

Nos missions fiscales



Notre expert-comptable saura vous fournir des solutions adaptées aux problématiques fiscales de votre entreprise :

- > Établissement de la liasse fiscale annuelle adaptée à votre activité et détermination de l'imposition sur les bénéficiaires
- > Déclarations dématérialisées des différents impôts et taxes applicables aux professionnels
- > Respect de vos obligations en matière de TVA (application du régime adéquat à votre situation, conseil réglementaire, télédéclarations périodiques...)
- > Étude de vos problématiques fiscales spécifiques
- > Assistance aux contrôles de l'administration fiscale
- > Liaison avec des professionnels spécialisés si nécessaire (avocat, notaire)

Nous assistons les dirigeants d'entreprise au même titre que les particuliers dans leurs questions fiscales personnelles avec l'établissement des déclarations d'impôt sur le revenu et d'impôt sur la fortune immobilière.

Nos missions juridiques



Si vous faites déjà appel à notre cabinet d'expert-comptable CC2M EXPERTISE pour une mission de comptabilité, nous pouvons vous accompagner en complément lors de certaines formalités juridiques de votre entreprise :

- > Organisation et formalisation des décisions des organes de direction et des associés (comité de direction, conseil d'administration, assemblées générales...)
- > Aide au choix du statut juridique à la constitution de l'entreprise
- > Conseils et assistance dans le cadre des modifications d'entreprise (cession de parts / actions, transformation, cessation d'activité)

Le conseil du pro : le rôle du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes est essentiel au bon fonctionnement de plusieurs types de structures, notamment les SARL (société à responsabilité limitée), les EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée), les SAS (société par actions simplifiée) et les SASU (société par actions simplifiée unipersonnelle).

Il faut savoir que le commissaire aux comptes doit obligatoirement être un professionnel extérieur à l'entreprise, impartial et objectif. En plus d'effectuer un audit légal et une certification des comptes, il vérifie a posteriori les bilans établis par l'expert-comptable.

Par conséquent, il est impossible pour un cabinet d'exercer des missions à la fois d'expert-comptable et de commissaire aux comptes pour la même entreprise.